

AVERTISSEMENT

Ce livre évoque le climat des affaires qui entoure le Parti socialiste. Avec l'élection de François Hollande à la présidence de la République en mai 2012, il a pris une dimension nouvelle, notamment avec l'onde de choc provoquée dans l'opinion par l'affaire Cahuzac. Dans cet ouvrage, de nombreux noms sont cités, faisant référence à des procédures judiciaires. Certaines sont en cours. D'autres ont débouché sur des condamnations en première instance. Peut-être seront-elles confirmées en appel. D'autres encore se termineront par une relaxe ou un non-lieu. Ces personnes bénéficient de la présomption d'innocence telle qu'elle est définie par la loi du 15 juillet 2000. Le journaliste n'est pas un justicier. La justice est l'affaire des tribunaux, les enquêtes sont aux mains des juges d'instruction et des policiers. Mais il existe un droit à l'information. C'est au nom de celui-ci que nous avons écrit cet ouvrage, avec un double objectif : comprendre et expliquer.

1

Ô RÉPUBLIQUE IRRÉPROCHABLE!

François Hollande est d'un naturel aimable. Il n'a rien d'un impulsif. Il écoute. À tel point qu'il éprouve toutes les peines du monde à choisir. À décider. À se décider. Dès le lendemain de la déroute du PS aux élections municipales, le placide Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, ayant refusé de succéder au « démissionnaire forcé » Jean-Marc Ayrault, le président de la République a toutefois trouvé illico un Premier ministre de remplacement en la personne de l'impatient et pugnace Manuel Valls. Ce dernier, lors de son discours-programme devant les députés le 8 avril 2014, a démontré qu'il ne manquait ni d'impétuosité ni de lyrisme. Par instants, on se disait qu'il y avait du Sarkozy dans cet homme-là... Avec un goût tout aussi prononcé pour l'affrontement. Une posture qui ne plaît guère à François Hollande, adepte de la dédramatisation et du consensus. Ce n'est pas un hasard si, pendant les onze ans qu'il a passés à la tête du Parti socialiste, il n'a pensé qu'à une chose : la synthèse. Surtout, pas de vagues!

Mais qu'on ne s'y trompe pas : François Hollande adore le pouvoir. Sa candidature à la présidence de la République, grandement facilitée par les égarements new-yorkais de Dominique Strauss-Kahn, il en rêvait depuis des années. Bien avant 2007, lorsque Ségolène

Royal avait tenté sa chance contre Nicolas Sarkozy. En mai 2012, il a vengé son ancienne compagne en boutant Sarkozy hors de l'Élysée. Soyons lucides : sa victoire, Hollande ne l'a pas acquise grâce à son programme, comme François Mitterrand trente et un an plus tôt. L'ancien premier secrétaire a eu beau nous promettre « le changement, c'est maintenant », l'enthousiasme, le rêve n'y étaient pas. Ce 6 mai 2012, Nicolas Sarkozy a davantage perdu que François Hollande ne l'a emporté. Aucun des deux n'a compris que la France « craquait » de tous côtés. Aucun n'a pris – ou voulu prendre – conscience que la France se rongait de pessimisme. Méfiante de tout, quitte à se recroqueviller sur elle-même. La défiance croissante à l'égard de l'Europe en est l'une des illustrations.

Mai 2012 : la morale est de retour

François Hollande a cru que seul un gouvernement socialiste pouvait remettre du baume au cœur de nos concitoyens. Que le Parti socialiste allait redevenir le « parti de la morale oubliée », pervertie sous le précédent quinquennat. À cet égard, le discours prononcé au Bourget par le candidat Hollande, le 22 janvier 2012, a marqué le point de départ de cette réhabilitation. Elle a fait long feu, avec la réapparition de l'« État PS » et la dérive de nombreux caciques socialistes, à commencer par celle de Jérôme Cahuzac. Aussi ce meeting du Bourget, avec le recul, a-t-il quelque chose d'irréel. Pour un peu, en forçant le trait, on crierait à l'imposture... Souvenons-nous du candidat socialiste qui confiait alors ce « secret » devant dix mille personnes : « J'aime les gens, quand d'autres sont fascinés par l'argent » ; ce candidat qui déclarait : « Présider la République, c'est se dévouer à l'intérêt général,

c'est préserver l'État, sa neutralité, son intégrité face aux puissances d'argent.» Quatre mois plus tard, en mai 2012, une trouvaille oratoire pompeuse mais efficace – «Moi, président de la République...» –, lui permettait de désarçonner son adversaire. Et de gagner la présidentielle.

Hélas! par un ahurissant retournement, le boomerang est revenu de plein fouet sur François Hollande. Le 10 janvier 2014, le magazine *Closer* révèle, photos à l'appui, qu'il se rend nuitamment en scooter, conduit par un garde du corps, dans un appartement situé à 165 mètres de l'Élysée, pour y rejoindre sa bien-aimée...

Le président épinglé

Cette histoire aurait tout d'un vaudeville à la Feydeau, si elle ne révélait une faille dans la gestion de la sécurité du président. Car enfin, comment le photographe de *Closer* a-t-il pu être informé des escapades de François Hollande? Si l'Insee recensait les couples adultérins de l'Hexagone et les stratagèmes auxquels ils ont recours pour l'organisation de leurs rencontres amoureuses, on rirait sans doute beaucoup. On serait même ébahi. Cependant, il se trouve que l'épinglé n'est pas caporal, mais chef de l'État, surpris en flagrant délit – si l'on peut dire – de tromperie. La presse mondiale n'a pas manqué d'évoquer avec gourmandise les frasques de notre président – immortalisées par un photographe téméraire – sortant de l'appartement de la rue du Cirque un casque sur la tête, accoutrement grotesque qui fait le bonheur de nos humoristes et abaisse à coup sûr la fonction présidentielle...

Ce ne sont pas les révélations sur la vie amoureuse du chef de l'État qui posent problème, mais les

conditions de leur divulgation publique, par effraction. Aussi l'opposition a-t-elle beau jeu de montrer du doigt, en terme souvent indélicats, un François incapable de respecter les règles qu'il s'était lui-même fixées pour se distinguer de son prédécesseur. Spectacle étrange que ce président pour ainsi dire sommé, lors de sa troisième conférence de presse, le mardi 14 janvier 2014, de dire si oui ou non Valérie Trierweiler était toujours « la première dame de France ». « Les affaires privées se traitent en privé », a sobrement commenté le chef de l'État. Lequel a refusé – sèchement – de répondre à un journaliste qui s'enquérât de la santé de Mme Trierweiler, hospitalisée depuis quelques jours...

Closer instrumentalisé?

Au milieu de toutes les questions que suscite cette affaire d'État – elle l'a été au moins quelques heures –, une interrogation demeure : se peut-il que le magazine *Closer* ait été instrumentalisé? Autrement dit, un ou plusieurs proches du chef de l'État auraient-ils informé le paparazzi des habitudes de François Hollande, pour qu'il réalise non seulement un formidable scoop mais se fasse l'agent d'une tentative de déstabilisation du président de la République? Il est à peu près certain que les dessous de ce coup journalistique guère reluisant sur le plan déontologique, sur lequel bizarrement la presse a été avare de commentaires, ne livreront jamais – encore que? – tous leurs secrets. On pourrait évoquer une autre hypothèse, sans se livrer à une psychanalyse de bazar : l'indécis François Hollande, parfaitement informé que, depuis plusieurs mois, courait dans les salles de rédaction la rumeur de sa liaison avec Julie Gayet, se serait dit qu'après tout se faire prendre en photo au sortir de l'appartement du 20 de la rue du Cirque serait la meilleure

solution pour mettre un terme à une relation devenue, au fil des mois, un boulet.

Une remarque, tout de même : Valérie T. aurait très bien pu rester sinon dans l'ombre, tout du moins en retrait de la vie élyséenne, et continuer à exercer son métier de journaliste à *Paris Match*. Après tout, qui connaît l'époux d'Angela Merkel ? Seulement, Valérie Trierweiler n'a pu résister à la lumière présidentielle, enivrée par les ors des palais de la République, prise dans un tourbillon dont elle aurait dû se méfier. Elle en a payé le prix fort, puisque, après son voyage en Inde, elle est retombée dans l'anonymat d'une citoyenne ordinaire, dépouillée de tous les privilèges dont elle avait bénéficié pendant vingt mois. Aujourd'hui, François Hollande, lui, est redevenu célibataire. Au moins officiellement. Est-ce si inconvenant, bizarre, absurde ?

L'hypocrisie de la classe politique

On reste confondu devant les déclarations et coups de menton de certains députés de droite – gardons-nous d'oublier, à gauche, Jean-Luc Mélenchon – s'offusquant d'apprendre que le président de la République menait une double vie... alors que, ces mêmes censeurs le savent, il n'est pas rare que tel député ou sénateur dispose à Paris d'une garçonnière pour recevoir en semaine l'élue de son cœur, vite abandonnée le week-end au profit de l'épouse légitime dans ses terres provinciales. Ces mêmes censeurs n'ignorent pas que les bureaux de l'Assemblée nationale, situés au 101, rue de l'Université, Immeuble Jacques-Chaban-Delmas, destinés aux députés et équipés de lits-armoires en position banquette la journée ainsi que de cabinets de toilette – minuscules, certes –, sont propices aux rencontres coquines et adultérines après 22 ou 23 heures.

Moments de détente qui peuvent aussi avoir pour cadre l'hôtel mitoyen, ex-Sofitel, racheté par l'Assemblée lorsque Laurent Fabius occupait le perchoir. Mais attention : l'établissement, en raison de ses tarifs soignés, affiche souvent complet (il ne compte que cinquante et une chambres). C'est dire que, si le parlementaire projette quelques ébats sympathiques après une séance de nuit, il lui est conseillé de réserver sa chambre plusieurs jours à l'avance. Foin d'hypocrisie ! Sauf, direz-vous, que jusqu'à présent aucun de ces messieurs – ou dames, cela joue pour les deux sexes – n'a été surpris par un paparazzi sortant au petit matin de l'ex-hôtel Sofitel ou du 101 coiffé d'un casque intégral, d'une cagoule, voire d'une moumoute, alors que son chauffeur l'attendait pour filer en voiture !

Cette incursion des médias dans la vie intime du chef de l'État, qui conforte l'instauration d'une « République des trous de serrure », marquera le quinquennat de François Hollande. Il n'en reste pas moins que, depuis plus de deux ans, l'homme qui avait fait de la morale une règle de conduite dans les affaires publiques n'est guère servi par la chance. Disons-le crûment, depuis le 6 mai 2012, il n'a pas la baraka. Il a même la scoumoune. À peine est-il installé à l'Élysée, à peine a-t-il nommé son Premier ministre, le tombeur de Nicolas Sarkozy essuie un premier couac : la presse ressort une vieille histoire concernant Jean-Marc Ayrault, ancien maire de Nantes. Ce dernier, en effet, a été condamné en 1997 à six mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende (4 600 euros), pour avoir fait payer ses affiches électorales par un imprimeur nantais. Aucun enrichissement personnel n'a été détecté dans cette affaire. Il n'empêche : la droite se délecte et rappelle que le candidat socialiste a promis de ne jamais nommer un ministre ayant fait l'objet d'une condamnation... En l'occurrence, comme l'indique justement l'avocat du Premier

ministre, M^e Jean-Pierre Mignard, celle-ci a été effacée de son casier judiciaire en décembre 2007. Juridiquement, la presse ne doit donc pas en parler. C'est ce que l'on appelle une réhabilitation.

En quelques semaines, le capital de confiance du nouveau président s'effondre. L'absence de résultats économiques, la hausse du chômage, l'omniprésence agaçante de sa compagne ont contribué au désenchantement, puis servi de repoussoir. Jusqu'à ce printemps 2013, où l'affaire du « mariage pour tous » cristallise une forte opposition à ce projet. Sans oublier les huit élections législatives partielles, toutes perdues par le PS. Lequel est parfois éliminé dès le premier tour, laissant la place à un affrontement au second tour entre une UMP tiraillée par des querelles d'ego et un Front national qui se sent pousser des ailes, certain qu'il est de provoquer la chute de quelques maires UMP ou PS lors des municipales de mars 2014. La prédiction s'est réalisée, puisque le parti de Marine Le Pen a conquis quatorze villes de plus de neuf mille habitants. Il dispose désormais de mille cinq cents conseillers municipaux, contre une cinquantaine en 2008.

Un pyromane chez les pompiers

Avant cette raclée du printemps 2014, conséquence notamment d'un fort rejet de la politique économique du gouvernement, François Hollande a dû affronter le séisme provoqué par l'affaire Cahuzac, révélée le 4 décembre 2012 par Mediapart, le site d'informations en plein boom dirigé par l'ancien directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel. Un traumatisme pour les citoyens-contribuables. Pensez donc : on leur demande de se serrer la ceinture d'un, voire de deux, cran, et voilà qu'ils apprennent, abasourdis,

incrédules, que le ministre du Budget, chargé de lutter contre la fraude fiscale, est lui-même un fraudeur! Pendant près de vingt ans, de 1992 à 2010, Cahuzac¹ a détenu un compte caché en Suisse, dont le montant a pu atteindre 600 000 euros. D'un seul coup d'un seul, la « République exemplaire » s'écroule : elle était en stuc. L'opposition ricane. Mais pas trop... Car déjà quelques rumeurs savamment distillées laissent entendre que, côté UMP, certains élus posséderaient à l'étranger quelques coffres bien garnis.

Du côté des journalistes, on s'interroge. S'agit-il seulement de la faute d'un homme? Le pouvoir socialiste y a-t-il une part de responsabilité? Est-ce la faillite de la démocratie? Pour obtenir quelques réponses, il faut se tourner du côté de la presse européenne. Certes, elle est souvent encline à moquer nos élites, alors que nous, Français prétentieux qui ne jurons que par l'Ena et Normale sup, les considérons comme les meilleures du monde. Mais son analyse mérite qu'on s'y arrête. Coup d'œil sur *Le Temps*, quotidien suisse connu pour sa causticité. Voilà ce qu'écrit son chroniqueur, Pierre Veya : « L'affaire Cahuzac reflète une forme d'impunité qu'une élite politique toute-puissante s'octroie, faute de contre-pouvoirs efficaces. » Veya poursuit : « En France, plus qu'ailleurs, l'homme ou la femme politique incarne le héros de la Nation, au-dessus de tous, celui vers qui on se tourne ou que l'on fustige, chaque fois que l'actualité hoquette. Ce rapport au pouvoir est malsain et favorise les dérives que les démocraties plus modestes des systèmes décentralisés et fédéraux parviennent mieux à contrecarrer. » Puis, s'en donnant à cœur joie pour vanter les mérites de la démocratie helvétique, le journaliste termine par cette phrase assassine : « Le gouvernement qui fait la morale

1. Il est pour l'heure mis en examen et bénéficie de la présomption d'innocence.

au monde entier sur l'argent, promet les foudres bibliques aux paradis fiscaux et soupçonne la moralité des plus riches, est discrédité par le comportement honteux et vil de l'un des siens.» Nicolas Sarkozy, s'il a lu *Le Temps*, a dû boire du petit-lait!

La presse allemande, qui ne goûte guère les nouvelles relations entre la chancelière Angela Merkel et Hollande, ne se montre pas plus tendre. Lisons *Die Welt*, l'influent quotidien de Berlin: «[Avec l'affaire Cahuzac], il s'agit de la plus grande débâcle possible en terme de crédibilité pour un gouvernement socialiste qui a commencé son mandat avec l'ambition d'être un exemple de moralité.»

Outre-Manche, *The Independent* se livre à une démolition en règle de François Hollande. Voici ce qu'écrit John Liechfield: «L'affaire Cahuzac menace de détruire le peu de crédibilité qu'il reste à François Hollande et de ruiner ses chances d'amener la France sur la voie de la reprise.» Et de cogner le chef de l'État: «Au mieux, cette affaire [le] fait apparaître comme un crétin, d'abord parce qu'il a choisi Cahuzac comme ministre, mais aussi pour l'avoir protégé pendant si longtemps.» Jugement cruel.

C'est pour quand, la «République irréprochable»?

Du côté des plus farouches adversaires de François Hollande, aucun, de ce côté-ci de la Manche, n'avait risqué un tel commentaire. Même si beaucoup le pensaient... tout bas. Au plus rappelait-on, dans les cercles du pouvoir, que François Hollande n'avait pas été très chaud pour promouvoir à Bercy le député du Lot-et-Garonne, réputé strauss-kahnien. Finalement, c'est sur l'insistance de Jean-Marc Ayrault que Hollande a cédé. L'ex-premier secrétaire du PS aurait-il eu vent de

quelque information désagréable sur Cahuzac? A-t-il pensé qu'elles ne seraient jamais révélées sur la place publique?

Pourquoi, *in fine*, a-t-il accepté de nommer Cahuzac à l'un des postes ministériels les plus sensibles? Trois questions dont le nouveau chef de l'État connaît (peut-être) la réponse... Une chose est sûre : la « République des affaires », les Français, depuis trente ans, en ont soupé. Hier les dérives de la mairie de Paris, l'affaire Elf, la manipulation Clearstream qui vit s'empoigner féroce­ment Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy, le financement présumé de la campagne présidentielle de Sarkozy par la Libye, les feuilletons Karachi, Woerth-Bettencourt... Et maintenant, les 600 000 euros planqués en Suisse par l'un des membres les plus en vue du gouvernement!

Dès les révélations de Mediapart, le 4 décembre 2012, Jean-Marc Ayrault est sonné. Il n'arrive pas à croire que son ministre du Budget soit mouillé dans cette sale histoire d'évasion de capitaux. Cinq mois plus tard, lorsque la vérité éclate, il se trouve dans un autre état d'esprit. À l'incrédulité, au doute a succédé la colère. Une colère froide. C'est fini : l'ancien ministre du Budget est désormais un étranger. Indigne d'appartenir à la famille socialiste.

Cette affaire Cahuzac, sur laquelle nous reviendrons longuement¹, assomme littéralement les Français. Quoi! Le ministre chargé de la lutte contre la fraude fiscale était un tricheur? C'est l'histoire du pompier pyromane ou du flic ripou : insupportable. Ah! ces socialistes qui nous rebattent les oreilles depuis des lustres avec les mots de « morale », de « solidarité », de « partage », d'« honnêteté », d'« intérêt général », de « parler vrai »! Ces socialistes qui se

1. Voir p. 53.

sont autoamnistiés à coups de lois sur mesure... Ces mêmes socialistes – n'est-ce pas, monsieur le candidat Hollande? – qui ont promis d'instaurer, pardon, de réinstaurer une République exemplaire... Comme si cela pouvait se décréter.

Voilà ce que pense le citoyen : avec la droite, au moins, les choses sont plus claires. Comme disait Guizot : « Enrichissez-vous. » Peu importe la manière.

À Marseille, faut pas y compter...

Regardez du côté de Marseille. Marseille l'indocile. Marseille la violente. Marseille la corrompue... jusque dans la police. Au moment même où l'ancien ministre du Budget est soupçonné de tricherie, l'omnipotent président socialiste du conseil général des Bouches-du-Rhône, le sénateur Jean-Noël Guérini, voit pour la deuxième fois son immunité parlementaire levée par ses pairs de la Haute Assemblée. Quant à son frère Alexandre, son double, son presque jumeau, il est soupçonné d'être au cœur d'un système gangrené dont l'un des bénéficiaires ne serait autre que Jean-Noël. Après tout, dira-t-on, ce duo, qui attend d'être jugé, ne faisait que perpétuer un clientélisme consubstantiel à la cité phocéenne.

« Clientélisme » : le mot redevient à la mode. Avec Sylvie Andrieux, députée ex-PS de Marseille, on le verra emporté par le maelström des affaires. Clientélisme – ou plutôt « soupçon de », « impression de » – évoqué par un rapport de la chambre régionale des comptes de Paca, qui par ailleurs n'épargne guère la passionaria de Marseille, la sénatrice PS Samia Ghali. En cause : la générosité dont elle a fait preuve en tant que vice-présidente du conseil régional chargée du sport, de la vie associative et de la jeunesse,

entre 2004 et 2010. Elle a en effet alloué au cours de cette période pas moins de 962 000 euros à l'association Omnisport-Hermitage Campagne-Lévêque, dont le président n'était autre que son cousin, Abdilhafid Bahou. Oui, 962 000 euros ! Alors qu'avant 2004 la subvention annuelle versée à l'association ne dépassait pas 4 000 euros... Vous avez dit bizarre¹ ? En effet, il y a de quoi s'interroger. Du côté du directeur de cabinet de l'intrépide sénatrice, on le dit et le redit : tout est clair dans ces aides, comme en témoignent les factures. Méthode Coué ou réalité ? Affaire à suivre...

... pas davantage en Languedoc-Roussillon et dans le Nord-Pas-de-Calais

À quelques centaines de kilomètres de là, dans l'Hérault, un autre socialiste, le sénateur Robert Navarro, ex-premier secrétaire de la fédération départementale, se voit lui aussi dépouillé en 2012 de son immunité parlementaire : la justice le soupçonne d'avoir offert à sa compagne, à son beau-frère et à son beau-fils moult escapades à l'étranger grâce aux cotisations des militants de la fédération... Un jour à Marrakech, l'autre à Prague ou encore à Malte. Coût total : 14 037 euros. Ce n'est pas tout : entre 2004 et 2007, le fringant Navarro effectue soixante et un voyages, *via* Air France, entre Strasbourg et Montpellier d'une part, Marseille et Bruxelles d'autre part. Montant : 77 632 euros. Une facture rondelette prise en charge par la fédération socialiste de l'Hérault. Ce qui est totalement abusif, puisque, à l'époque, Navarro est député européen...

1. Voir le livre très documenté de Xavier Monnier, *Marseille, ma ville* (Les Arènes, mars 2013), qui qualifie Samia Ghali d'« ardente pourfendeuse du clientélisme ».